



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SAMEDI 31 AOUT 2024

SALLE ESPACE GALATEE à GUICHEN

Ouverture de l'assemblée à 9h20.

Monsieur LE YONDRE souhaite la bienvenue à l'ensemble des clubs présents et laisse la parole à Monsieur CHENUT, Président du Conseil Départemental, qui pris par d'autres engagements ne peut rester à notre AG.

Intervention Monsieur CHENUT – Président du Conseil Départemental

Monsieur CHENUT est très heureux de participer de nouveau à cette Assemblée et constate que cette rentrée est de nouveau placée sous le signe du sport.

Le département a décidé de participer pleinement à cette année sportive riche avec notamment le passage de la flamme olympique le 1^{er} juin dernier. C'était encore une fois l'occasion de vivre un temps de cohésion et de partage des valeurs du sport.

Monsieur CHENUT rappelle également que cette année a été marquée par la grande réussite des Jeux Olympiques et se poursuit avec les Jeux Paralympiques qui se poursuivent jusqu'à mi-septembre.

Monsieur CHENUT constate également qu'il y a toujours cette belle dynamique pour le football en étant toujours le plus gros Comité Sportif Départemental.

Cependant, il est toujours difficile de faire vivre les clubs avec les bénévoles et les structures.

Monsieur CHENUT souhaite donc féliciter l'engagement de toutes les personnes qui s'investissent pour continuer à faire vivre le sport et notamment le football dans le département.

Enfin, Monsieur CHENUT alerte sur la situation financière qui est particulièrement préoccupante pour le département. L'année passée c'est notamment 23 Millions de pertes et en juin 2024 c'est 5,7 Millions de pertes financières.

Il a donc fallu prendre des décisions parfois difficiles et notamment une coupure budgétaire sur les subventions départementales dédiées au sport

Monsieur CHENUT rassure, il n'y aura pas de coupures budgétaires totales au niveau du département mais il faudra malheureusement continuer à faire des choix tant que la situation financière ne s'améliore pas.

En conclusion, Monsieur CHENUT remercie encore une fois chaleureusement les clubs pour leur engagement et leur souhaite encore une fois une très belle assemblée générale et saison sportive.

Monsieur LE YONDRE remercie une nouvelle fois Monsieur CHENUT de sa présence et laisse la parole à Monsieur DELAMARRE, Maire de GUICHEN.



Intervention Monsieur DELAMARRE – Maire de GUICHEN

Le Maire est très heureux d'accueillir l'Assemblée Générale et remercie l'ensemble des personnes présentes ce jour.

Cette présence montre tout l'intérêt et l'investissement que vous portez à votre pratique sportive. Monsieur DELAMARRE rappelle également que la commune apporte des aides financières pour les infrastructures avec notamment la volonté d'amélioration des locaux.

Il y a eu notamment le remplacement du terrain stabilisé par un terrain en revêtement synthétique. Ce remplacement a permis de nombreuses économies notamment en ce qui concerne l'entretien.

Monsieur DELAMARRE exprime aussi la difficulté financière qui affecte les communes.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle que l'engagement des présidents de clubs, bénévoles, éducateurs et acteurs du sport doit se poursuivre notamment dans l'accompagnement des jeunes car la jeunesse c'est l'avenir.

Monsieur LE YONDRE remercie encore une fois Monsieur DELAMARRE pour son accueil et laisse la parole au Président du FC GUICHEN, Monsieur LE BELLEC.

Intervention Monsieur LE BELLEC Yoann - Président FC GUICHEN

Monsieur LE BELLEC remercie encore une fois le District et son Président Monsieur LE YONDRE d'avoir retenu GUICHEN pour accueillir cette Assemblée.

Le FC GUICHEN c'est 646 licenciés du foot à effectif réduit aux vétérans. Il y a également 10% de féminines, la pratique du futsal et du foot loisir.

Le FC GUICHEN c'est également 3 salariés à temps complet, 3 services civiques et 2 apprentis et une quinzaine de stagiaires par an.

Le club compte 6 arbitres, 120 bénévoles, une cinquantaine d'éducateurs et 18 membres au Comité Directeur.

Le président du club, rappelle que le FC GUICHEN ce n'est pas que la compétition, c'est également la défense de valeurs comme l'éducation, le respect, la tolérance, la diversité et la convivialité.

Le club se bat pour défendre ces valeurs là et est d'ailleurs récompensé par le Label Argent pour les féminines et le Futsal et est en attente du Label Elite pour l'école de Foot.

Monsieur LE YONDRE remercie encore une fois la commune et le club de GUICHEN pour leur accueil.

Avant l'intervention du Président, Monsieur DELEON Vice-président indique que le quorum pour cette AG est atteint et que l'assemblée peut régulièrement délibérer.

CLUBS	Inscrits	Présents ou représentés	%
	232	189	81,47%
VOIX	Inscrits	Voix des Présents ou représentés	%
	604	533	88,25%



Intervention Monsieur LE YONDRE – Président du District Ille et Vilaine de Football

Monsieur LE YONDRE remercie les clubs pour leur présence en nombre à cette Assemblée Générale et rappelle que celle-ci témoigne de l'engagement et la passion que nous avons pour ce sport et qui nous anime. Monsieur LE YONDRE tient à excuser Monsieur HILLION, Président de la Ligue de Bretagne de Football ainsi que Mr DIALLO Président de la Fédération Française de Football qui ne pouvaient être présent ce jour. Monsieur LE YONDRE demande l'observation d'une minute de silence pour les personnes nous ayant quittées cette saison.

Il remercie également de leur présence ; Monsieur GIBOIRE, Président d'Honneur du District et l'ensemble des membres du Comité. Il excuse l'absence de Monsieur DELAHAYE, trésorier et Monsieur MARTIN, vice-président lors de la dernière mandature qui lutte actuellement contre une sale maladie.

Cette assemblée va clôturer le mandat 2020/2024 qui a commencé avec le COVID et qui se termine avec de beaux événements sportifs à savoir l'EURO et les Jeux Olympiques.

Vous allez également élire les nouveaux représentants pour la mandature 2024/2028.

Monsieur LE YONDRE regrette l'absence de médailles d'or pour notre pratique mais c'est le sport.

Espérons que dans cet élan, notre pratique continue sa progression mais soyons vigilant et imaginatif.

Nous devons tirer des enseignements de ces jeux olympiques. Il est fort de constater que les nouvelles pratiques ont été plébiscitées.

Il faut sortir de cette obsession compétitive et poursuivre le développement des nouvelles pratiques.

C'est une saison de tous les records avec le nombre de licenciés et le nombres d'arbitres.

Monsieur LE YONDRE souhaite féliciter les clubs pour cet accomplissement et également leur implication dans les nouvelles pratiques, notamment le Futsal et le Foot Loisir.

Monsieur LE YONDRE souhaite aussi souligner les belles finales départementales avec de belles images sportives et humaines.

Les points positifs sont nombreux pour cette saison qui se termine mais on ne peut oublier les points négatifs. En premier point, les faits disciplinaires qui sont une fois de plus en augmentation. Cela sera un axe de progrès sur la prochaine mandature.

Monsieur LE YONDRE souhaite également remercier l'ensemble du Comité Directeur et des Commissions qui ont œuvrés tout au long de la saison pour apporter leur aide aux clubs.

Il rappelle également l'ensemble des aides financières fournies aux clubs avec notamment l'aides à l'achat de tablettes mais aussi l'Opération Mini-Buts, où le District d'Ille et Vilaine de Football à pris en charge la part club en plus de la part district prévue initialement.

Monsieur LE YONDRE alerte les clubs et les incite à la plus grande prudence quant aux difficultés auquel nous allons être confrontés notamment sur les aides financières et notamment l'impact des baisses des droits TV qui pourraient entraîner quelques conséquences sur les aides apportées au foot amateur.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Il faudra être vigilant sur les orientations fédérales pour que la base du football à savoir les clubs de Ligue et Districts ne soient pas les laisser pour compte.

Monsieur LE YONDRE indique qu'il faudra faire les bons choix en réfléchissant sur les dispositifs qui sont les mieux adaptés pour les clubs.

Monsieur LE YONDRE souhaite une très belle Assemblée Générale aux clubs et laisse la parole à Messieurs DELEON et COLAS qui vont présenter le rapport d'activité.

Rapport activité Saison 2023/2024 (Messieurs DELEON et COLAS)

Le rapport d'activité détaillé a été mis en ligne et se trouve dans l'enveloppe remise à chaque club lors de l'émargement. Ce rapport sera annexé à ce PV d'Assemblée.

Quelques informations importantes sont à mettre en avant :

- 1) Record battu pour le nombre de licenciés (+20% en 10 ans et +8,2% par rapport à N-1)
- 2) Record battu pour le nombre de licences arbitres (cap des 500 arbitres passé, +10% par rapport à N-1)
- 3) Le foot féminin continu fortement à se développer (+17% de pratiquantes)
- 4) Déperdition au fil des âges du nombre de licenciés sur les catégories jeunes (Surtout passage de U18 à U19)
- 5) Pour le FAER, nombres d'équipes très disparates en fonction des secteurs – Une réflexion va être menée sur le redécoupage des secteurs
- 6) Pour le Foot Diversifié : Nette augmentation du nombre de licenciés en FUTSAL (+23%) et augmentation également pour les pratiquants en Foot Entreprise
- 7) Développement constant des nouvelles pratiques (Fit Foot, Foot en Marchant, Foot 5...)
- 8) Augmentation des mauvais comportements disciplinaires (cartons jaunes et cartons rouges).

Le District a encore poursuivi cette saison la mise en place d'actions pour le développement de ces pratiques avec notamment :

- Critérium Foot 5
- D35 TOUR
- Rassemblement Foot en Marchant
- PentaFoot

Monsieur LE YONDRE rappelle aux clubs que le développement de ses nouvelles pratiques se poursuivra la saison prochaine et que si les clubs souhaitent les mettre en place ils peuvent contacter Emilie GIRAUD au District.

Le classement complet de toutes les divisions a également été remis aux clubs et tous les champions de Divisions et vainqueurs des différentes coupes ont été récompensés lors de la soirée des récompenses qui a eu lieu à CESSON le 4 juillet.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Enfin pour cette année olympique, 10 clubs sont récompensés pour la mise en place du dispositif « le foot entre en jeu » :

- AM S MINIAC MORVAN
- AS MEZIERAISE
- ASC ROMAGNE LES LANDES
- AS RETIERS COESMES
- FC TINTENIAC ST DOMINEUC
- SC GOVEN
- US DOMAGNE ST DIDIER
- US GUIGNEN
- US FOUGERES
- US BAIN FOOTBALL

Un jeu de maillots sera remis à ces clubs à la suite de cette assemblée.

Une vidéo présentant l'ensemble des activités du District sur la saison 2023/2024 est projetée en salle.

Bilan aides vers les clubs

Avant d'aborder le Bilan financier Monsieur LE YONDRE fait le bilan des aides aux clubs.

En effet, le FAFA (Fonds d'Aides au Foot Amateur) a versé cette saison pour chaque item les montants suivants :

- FAFA Infrastructures et Transports : 300 700€
- FAFA Emploi : 192 550€
- FAFA Foration : 14950€

Si on prend également en compte les autres aides versés aux clubs par le biais des « bons de formations », des subventions PSF, Opération mini buts, des dotations aux clubs c'est **762 604€ au total pour la saison 2023/2024.**

Aides Versées	Par	Montant
BONS FORMATION	FFF	14950
FAFA EQUIPEMENTS	FFF	300700
FAFA EMPLOI	FFF	192550
MINI BUTS 50% clubs en 23/24	FFF/DISTRICT	63254
SUBVENTION PSF	ANS	77100
OPERATION TOUTES FOOT	DISTRICT	8400
DOTATION CLUBS	DISTRICT	40000
AIDE CLUB AG 2024	DISTRICT	65650
		762604

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Bilan Financier Saison 2023/2024

Avant d'aborder le bilan financier de la saison, Monsieur LE YONDRE donne d'abord le contexte qui impacte ce bilan :

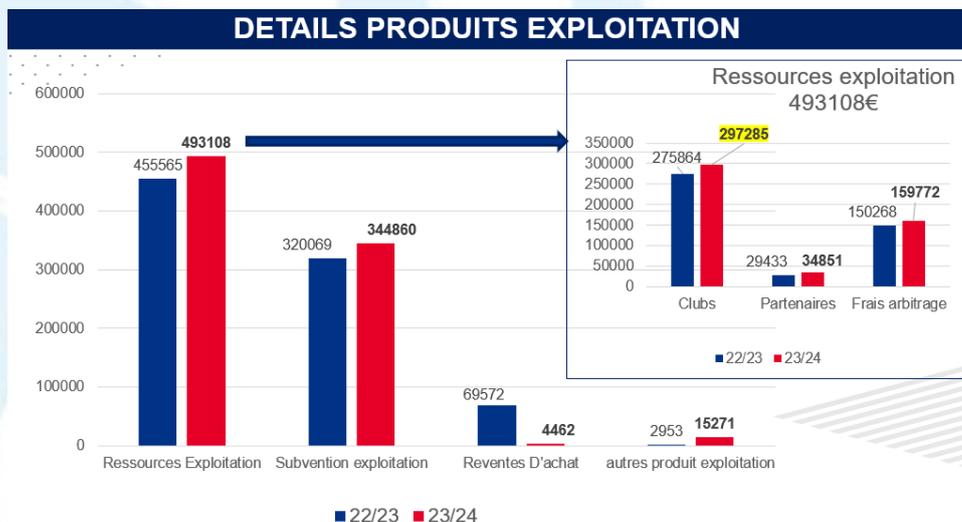
- Prise en charge par le District d'un salarié (CTD) qui était auparavant pris en charge par la Ligue de Bretagne
- Embauche d'une alternante en communication
- Attribution d'une Prime partage de la valeur ajoutée pour le personnel
- Opération « aides aux clubs 2024 »

Monsieur LE YONDRE avant de présenter en détail le bilan financier, explique ce qu'est l'opération « aides aux clubs 2024 ».

Les comptes de la saison 2023/2024 étant en excédent, le Comité Directeur a décidé de reverser une part de cet excédent aux clubs.

Cette part est de 65650€ et est présentée dans la rubrique « charges exceptionnelles » du bilan financier. Cette aide sera mise au compte clubs et le montant est déterminé par le nombre de licenciés du club :

A) Produit exploitation = **857702€**



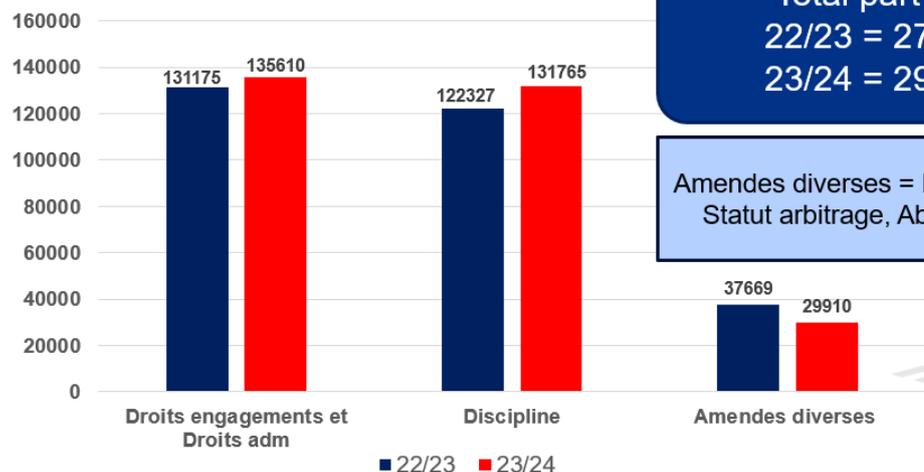
DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire
 Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr
 Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



DETAIL RESSOURCES EXPLOITATION : Part Clubs

Ressources exploitation en provenance des clubs

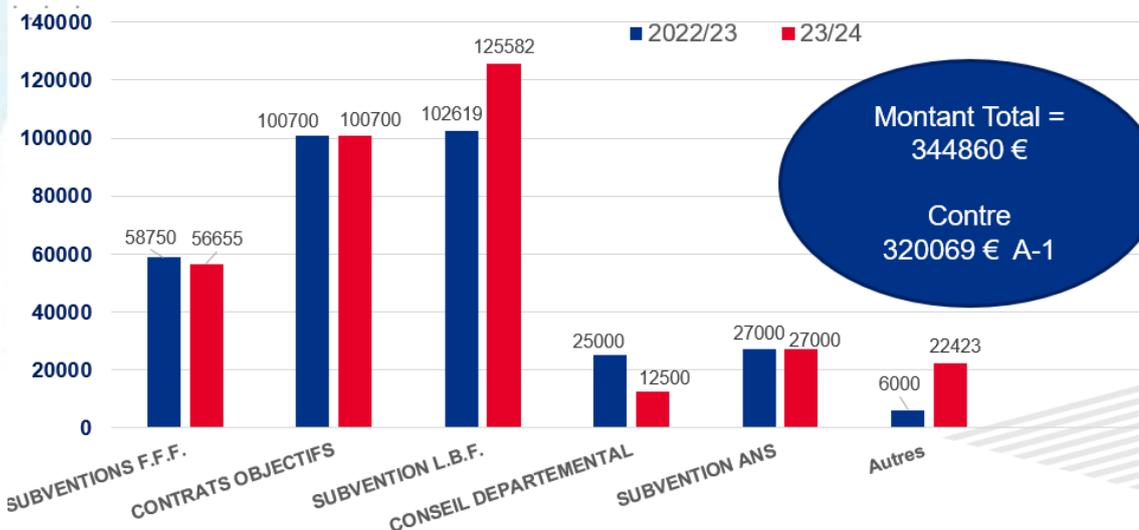


Total part Clubs
 22/23 = 275864€
 23/24 = 297285€

Amendes diverses = Réserves , Appel Statut arbitrage, Absences Ag... ,

08/2021

DETAILS SUBVENTIONS



Montant Total = 344860 €

Contre 320069 € A-1

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

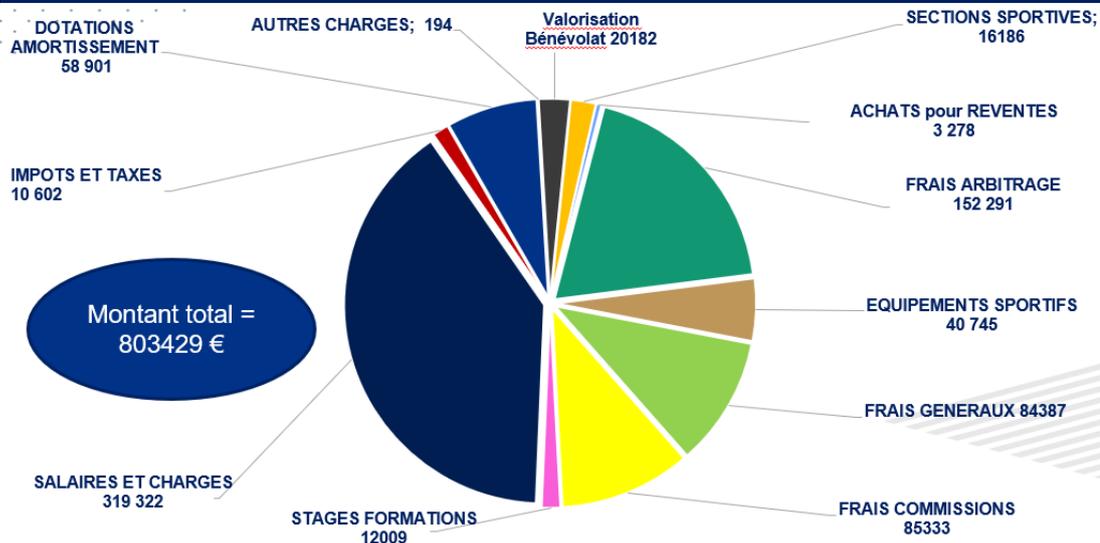
3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire
 Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr
 Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



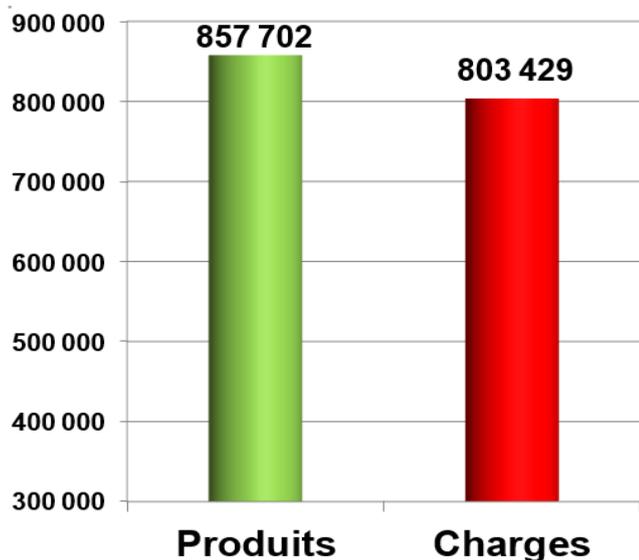
B) CHARGES EXPLOITATION = 803429€

28/08/2021

DETAILS DES CHARGES EXPLOITATION



RESULTAT EXPLOITATION



Résultat d'exploitation: + 54273 €



RECAPITULATIF RESULTAT COMPTABLE

	2022/2023	2023/2024
Produits Exploitation	847266	857702
Charges exploitation	761554	803429
Résultat Exploitation	85712	54273
Produits financiers	1057	14465
Charges financières	2263	1934
Résultat Financier	-1206	12531
Produits Exceptionnels	21714	26692
Charges exceptionnelles	62475	66078
Résultat Exceptionnel	-40761	-39386
Total Produits	870037	898859
Total Charges	826292	871441
RESULTAT COMPTABLE	43745	27418

Charges exceptionnelles
=
Aide aux clubs 65650€
+
Charges diverses 428
Total = 66078€

Après présentation détaillé de ce bilan, le résultat comptable de cette saison est de **+27418€**.

Intervention Monsieur PARE – Commissaire aux Comptes

En sa qualité de Commissaire aux Comptes, Monsieur PARE procédé au contrôle des comptes du District Ille et Vilaine qui sont constitués par le bilan et les comptes de résultat.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Commission des Finances de votre District.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District de football d'Ille et Vilaine à la fin de cet exercice.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

Le bilan comptable 2023/2024 est soumis au vote et adopté à la majorité. (2 absentions).

Affectation du résultat aux réserves : Adoptée à l'unanimité

Budget Prévisionnel Saison 2024/2025

Monsieur LE YONDRE avant de présenter ce budget prévisionnel explique que plusieurs points sont pris en compte dans l'établissement de ce budget :

- Revalorisation salariale
- Maintien de la prise en charge d'un salaire CTD PPF pendant sa formation
- Embauche d'une apprentie communication et événementiel,
- Baisse frais disciplinaire
- Baisse de la subvention du Conseil Départemental.

Le budget Prévisionnel présenté est élaboré sur la base du réalisé de la saison passée

Ce budget est équilibré pour **un montant de 810700€**.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



CHARGES	Réalisé 30/06/2024	Prévision 30/06/2025	PRODUITS	Réalisé 30/06/2024	Prévision 30/06/2025
Achats pour reventes	3 278	-	Ventes de biens	4 462	-
Achats et charges externes	411 132	406 000	Ressources d'Exploitation	493 108	460 724
Dotation clubs + Equipements	40 745	35 000	Droits engagements clubs	119 000	115 000
Frais de commissions	85 333	85 000	Amendes discipline	131 765	110 000
Fonctionnement SSL	16 186	17 000	Statut arbitrage	5 820	6 000
Valorisation bénévolat	20 182	15 000	Frais de gestion	15 400	15 000
Stages-Formations	12 009	14 000	Stages - Formations	15 440	15 000
Frais généraux	84 387	82 000	Recettes diverses	11 060	8 724
Frais arbitrage	152 291	158 000	Partenariat	34 851	33 000
Impôts et taxes	10 603	11 000	Frais arbitrage D1 D2 D3 FE	159 772	158 000
Salaires + Charges	319 321	330 000	Subventions	344 860	325 000
Salaires Brut Personnel	240 433	245 000	Conseil Départemental	12 500	20 000
Salaires éducateurs SSD	19 783	20 000	ANS Territoriale	27 000	15 000
Charges sur salaires	59 106	65 000	FFF Emploi Plus Prefo	56 655	60 000
Divers	59 095	62 000	LFA Contrat Objectif	100 700	100 000
Dotation Amortissements	58 901	62 000	LBF fonctionnement + FMS	125 582	130 000
Autres charges d'exploitation	194	-	Autres subventions	22 423	-
			Divers	15 271	13 976
Sous-total charges exploitations	803 429	809 000	Quote part de subv. d'inv.	13 976	13 976
Charges financières	1 934	1 700	Autres produits d'exploitation	1 295	-
Charges exceptionnelles	66 078	-	Sous-total produits exploitations	857 701	554 700
Subventions exceptionnelles club	65 650	-	Produits financiers	14 465	11 000
Autres charges except. diverses	428	-	Produits exceptionnels	26 692	-
Total Charges	871 441	810 700	Total Produits	898 858	810 700

Monsieur PARE commissaire aux comptes a examiné les comptes prévisionnels établis sous la responsabilité du Comité Directeur et n'a pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels. Il n'a pas d'observation à formuler.

Le budget prévisionnel 2024/2025 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Election Comité Directeur 2024/2028

La parole est donnée à Monsieur GIBOIRE, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales qui rappelle que les règles, procédures et modalités d'établissement de la liste se présentant à ces élections ont bien été respectées.

De plus, les modalités et procédures afférant à cette élection ont été respectées.

Monsieur LE YONDRE avant de présenter la nouvelle liste souhaite remercier Messieurs DELEON et MARTIN qui quittent le Comité Directeur et ne se représentent pas.

Monsieur LE YONDRE insiste sur le fait que l'absence de ces deux personnes dans ce nouveau mandat va laisser un grand vide et il souhaite les remercier chaleureusement pour leur soutien au long de ces nombreux mandats à ses côtés.

Monsieur LE YONDRE présente les axes majeurs du projet de cette nouvelle mandature :

- 1) Lutte contre les incivilités
- 2) Développement et fidélisation des arbitres
- 3) Développement des nouvelles pratiques
- 4) Lutter et limiter les mutations de nombre
- 5) Refonte des secteurs Foot animation U6 à U13
- 6) Repenser les pyramides de nos compétitions
- 7) Valorisation du bénévolat
- 8) Aides et appuis aux clubs
- 9) Formation des dirigeants



Les 3 nouveaux membres présents sur la liste sont : Madame JAN Julie, Messieurs BUNEL Jérémy et TANVET Pierre-Yves.

LISTE COMITE DIRECTION (16 membres)

1	Philippe LE YONDRE US NOYAL CHATILLON Président	2	Michel HAYE SC GOVEN Vice Président	3	Marc ESCALAIS AS MINIAC MORVAN Vice Président	4	Damien COLAS FC CANTON du SEL Secrétaire général
5	Cyril DELAHAYE OC CESSON Trésorier	6	Eric DELAUNAY OC ST ERBLON Membre	7	Julie JAN US ST GILLES Membre	8	Hervé JEHANNIN Individuel Membre
9	Pascal LE BASTARD FC La Chap Montgermont Membre	10	Sabrina MALLE ENT PARIGNE LANDEAN Membre	11	Pierre Yves TANVET FC NOYAL BRECE Membre	12	Gilles THIEBOT FC LA SEICHE Membre
13	Pierrette LOUIN Représentante des féminines	14	Maurice BESNARD Représentant des educateurs	15	BUNEL Jérémy Représentant des arbitres	16	Pierrick GUILLEMOT Représentant des Médecins

Les scrutateurs se retirent pour dépouillement des votes

Election Délégués Clubs de District AG de Ligue

Titulaires		Suppleants	
1	ENT. PARIGNE LANDEAN	MALLE Sabrina	S1 JA BREAL FOOT COHAN Christophe
2	LA SEICHE FOOTBALL CLUB	THIEBOT gilles	S2 U.S. DOMAGNE ST DIDIER LETHIELLEUX Cyrille
3	A.S. CHEMINOTS RENNAIS	TONOLI Sébastien	S3 COMBOURG SPORTING CLUB BLAIRE Jerome
4	ODIA FOOT RENNES	LE BOSSE Chritian	S4 U.S. GAEL MUEL RUE Coentin
5	U. S. SENS DE BRETAGNE	HUGUET Marcel	S5 FC LANGON ST JUST DIVET Alain
6	OC Bretilien ST ERBLON	ROUL Jean paul	S6 LA BAUSSAINE ST THUAL F. C. GEFFROUAIIS Philippe
7	GOVEN SC	HAYE Michel	S7 REVEIL DE LOHEAC MENAGE Bruno
8	AV.S. VEZIN LE COQUET	DA MOTA Mario	S8 FC MARCILLE/BAZ./STR/N GUIAVARCH Benoit
9	FC HERMITAGE CHAPELLE CINTRE	BAUDAIS Sébastien	S9 AS. PARTHENAY DE BRETAGNE BOUSSELIER Marjorie
10	F.C. CLAYES	COTTAIS Jean Jacques	S10 PLESDER RC MOREL Gabin
11	J. COMBOURGEOISE COMBOURG	RONDEL Joel	S11 ET.S. QUEBRIAC CLOLUS Jean Luc
12	MONTFORT IFFENDIC FOOTBALL	COLOBERT Florent	S12 CERC PAUL BERT GAYEULLES SERRAND Jean Luc
13	U.S. GEVEZE	LE DOARE Yann	S13 Comité LE YONDRE philippe
14	A.S. ROMILLE	GUINARD Arnaud	S14 Comite JEHANNIN Hervé
15	U. S. BEDEE PLEUMELEUC	DEMAY Bruno	S15 Comite COLAS Damien
16	U.S.C. CHAVAGNE	LE DUVEHAT Olivier	S16 Comite BESNARD Maurice
17	U. S. BEL AIR BOURG DES COMPTES	HAUTREUX Samuel	S17 Comite ESCALAIS Marc
18	U.S. BILLE JAVENE	VACHER Jean Marie	S18 Comite LE BASTARD Pascal
19	U.S. GUIGNEN	CAISSO Christian	S19 Comite LOUIN Pierrette
20	U.S. BAGUER MORVAN	HUET Vincent	S20 Comite JAN julie
21	U.S. VERN S/SEICHE	LEDART philippe	S21 comite DELAUNAY Eric

La liste présentée est adoptée à l'unanimité (1 abstention)

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire
Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr
Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Intervention équipe technique.

Yohan MARDELE présente la nouvelle équipe technique pour cette nouvelle saison avec le départ de Bertrand GIRARD et l'arrivée de Pierre-Antoine ROLLAND.

UNE EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE A VOTRE ECOUTE



TANGUY CHALM

Plan de Performance
Fédéral
Foot en Milieu Scolaire
Label Jeunes

tchalm@foot35.fff.fr

**ETD
2024-2025**



EMILIE GIRAUD

Agent de
développement

egiraud@foot35.fff.fr

YOHAN MARDELE

Formations des
Educateurs
Foot à 11 des Jeunes
Label Jeunes

ymardele@foot35.fff.fr



**PIERRE-ANTOINE
ROLLAND**

Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école
Label Jeunes

parolland@foot35.fff.fr

EMILIE GIRAUD

Agent de
développement

egiraud@foot35.fff.fr

NIELS NOUI

Foot Féminin
PEF
Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin

nnoui@foot35.fff.fr



94

Comme chaque année, des réunions d'informations seront proposées aux clubs pour leur structuration et par catégories soient en présentiel au District ou en Visio Conférence.

Nouveautés dans le FAER :

- Pas plus de 5 équipes U7 à U9 par club sur le même plateau / rassemblement
- Passage de 8 à 6 secteurs pour harmoniser le nombre d'équipes de U7 à U13
- Mise en place d'un CRITERIUM U13

Les rentrées du foot auront lieu comme chaque année. Pour la pratique féminine à effectif réduit pas de changement majeur.

Pour le PEF, nette augmentation du nombre d'actions dans les clubs cette saison.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

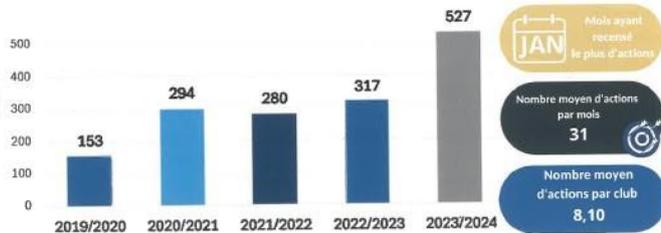
Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64

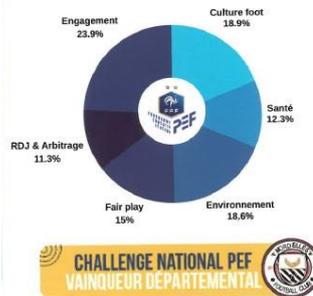


BILAN PEF

NOMBRE D'ACTIONS PEF PAR AN



POUR TOUS



LAUREATS DÉPARTEMENTAUX



Présentation des clubs labélisés de 2024 à 2027

LES CLUBS LABELISES 2024 à 2027

LABEL JEUNES CA

US CHATEAUGIRON	ELITE
US LIFFRE	ELITE
CO PACE	ELITE
FC GUICHEN	ELITE
ESP. CHARTRES DE BRETAGNE	ELITE
FCAV REDON	ELITE
RC RANNEE LA GUERCHE	EXCELLENCE
FC MORDELLES	EXCELLENCE
JA PIPRIAC	EXCELLENCE
OC MONTAUBAN	EXCELLENCE
ESKOUADENN	EXCELLENCE
FC TINTENIAC ST DO.	EXCELLENCE
STADE CASTELLBOURGEOIS	EXCELLENCE
TA RENNES	EXCELLENCE
FC LA SEICHE	ESPOIR
AS JACQUES CARTIER	ESPOIR
SC LE RHEU	ESPOIR
FC PAYS D'ANAST	ESPOIR
FC HERM. CHAP. CINTRE	ESPOIR
US BEL AIR	ESPOIR
US JANZE	ESPOIR
AS RETIERS COESMES	ESPOIR
J. ARGENTRE DU PLESSIS	ESPOIR



LABEL EFF

US BAIN FOOTBALL	BRONZE
JA PIPRIAC	BRONZE
FC TINTENIAC ST DO.	ARGENT
US JANZE	ARGENT
ST JACQUES FOOT	BRONZE
ESKOUADENN	BRONZE
AS VIGNOC HEDE GUIPEL	BRONZE

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire
 Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr
 Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Pas changement concernant les rassemblements et centres de perfectionnements ainsi que sur les concours d'entrée vers les structures d'accès au haut niveau.

Il existera toujours un suivi particulier pour les Gardiens de Buts et la saison prochaine mise en place d'un centre de perfectionnement pour les U14 à U17 garçons pour le futsal.

Enfin Johan rappelle le schéma des formations éducateurs et dirigeants qui reste identique à celui de la saison passée et souhaite un bon début de saison aux clubs.

Vœux et Propositions

Monsieur LE YONDRE indique qu'à la suite de nombreux mails et appels des clubs, il est proposé que les règles s'appliquant au Challenge Loisirs Vétérans à 11 s'applique également pour le Challenge Loisirs Vétérans à 7.

Les règles seront donc les suivantes pour les deux catégories :

- Ouvert aux licenciés libres vétérans
- Ouvert aux licenciés loisirs de plus de 30 ans
- Mixité autorisée
- Aucun joueur licencié libre moins de 35 ans n'est autorisé à participer
- Aucun joueur jouant en Championnat National, Régional ou D1 n'est autorisé à participer.

Pour le Challenge Loisirs Vétérans à 7 il est néanmoins proposé que le nombre de licenciés loisirs de 30 à 35 ans soit limité à 2 par équipe. Cette proposition est adoptée à l'unanimité (2 voix contre)

Information Réforme Pyramides Nationale – Information Opération Mini Buts

Monsieur DELEON rappelle l'impact de la réforme Nationale sur le nombre de montées en National 3 et le nombre de descentes en Ligue.

Monsieur LE YONDRE rappelle que l'opération Mini-Buts se poursuit pour les clubs éligibles. Pour ceux n'ayant pas encore passé commande ils doivent se manifester rapidement.



✚ Résultat des élections du comité

Monsieur GIBOIRE, Président de la Commission de surveillance des opérations électorales donne le résultat des votes.

Résultat des élections	
Nombre voix des votants	488
Blancs ou Nuls	6
Suffrages exprimés	482
Voix contre	29
Voix pour	453
% des suffrages exprimés des VOIX POUR	93,98%

La Liste Présentée par Monsieur LE YONDRE Philippe est élue à 93,98% des suffrages exprimés

Monsieur LE YONDRE remercie les clubs de leur confiance et dit tout le plaisir qu'il a à les rencontrer, Et cette reconnaissance nous engage à être à votre écoute pour ces 4 prochaines saisons.

Monsieur LE YONDRE laisse la parole à Monsieur MORAZIN, Vice-Président du Département en Charge des Sports.

✚ Intervention de Monsieur MORAZIN – Vice-Président en Charge des Sports du Département.

Monsieur MORAZIN souhaite s'excuser de son arrivée tardive à cette Assemblée Générale mais renouvelle son plaisir d'être présent.

Il rappelle également que le département d'Ille et Vilaine c'est 46 Comités Sportifs et que la réussite de ces Jeux Olympiques aura il l'espère un impact sur le nombre de licenciés.

Encore une fois on constate le développement constant des nouvelles pratiques et notamment du Sport Santé.

Monsieur MORAZIN rappelle que les activités sportives permettent de maintenir les relations humaines et est indispensable pour le vivre ensemble.

Il revient également sur les difficultés financières que rencontre le département et notamment sur les baisses de subventions alloués au Comité Sportif.

Mais les subventions contrat de territoires pour les équipements par exemple se poursuivent.

Monsieur MORAZIN incite les clubs à se rapprocher de leur commune à ce sujet.

Il indique qu'il existe également des subventions pour la création d'événements sur le territoire et cela peut intéresser les clubs sportifs.

Monsieur MORAZIN souhaite à toutes et tous une très belle saison à venir.



Avant de clôturer cette Assemblée Générale, Monsieur LE YONDRE souhaite encore une fois remercier Messieurs CHENUT et MORAZIN d'avoir été présents et de leur accompagnement constant malgré les difficultés financières rencontrées actuellement.

La parole est laissée à Monsieur DELEON qui cesse donc à l'issue de cette assemblée ses fonctions au sein du comité du district mais restera encore disponible pour les missions qui lui seront confiées. Il rappelle que le foot c'est un jeu mais aussi des rencontres et qu'il aura pour sa part fait de très belles rencontres.

Une salve d'applaudissements vient conclure ces nombreuses années de disponibilité pour notre district.

Monsieur LE YONDRE avec aussi beaucoup d'émotion, remercie encore une fois Monsieur DELEON et Monsieur MARTIN, absent ce jour, pour leur engagement Bénévole pendant ces nombreuses années, les clubs pour leur présence, leur souhaite une très belle saison et clôture cette Assemblée Générale à 12h20.

Bonne saison à toutes et tous.

Le Président du District

Philippe LE YONDRE

Le secrétaire Général

Damien COLAS